



Techniques cinématographiques et télévisuelles (589.C0)

Programme d'études techniques

Secteur 13 – Communication et documentation

Enseignement collégial

Coordination et rédaction
Direction des programmes de formation collégiale
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 266-1337
Ligne sans frais : 1 877 266-1337

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-90860-9 (PDF)

Table des matières

Les programmes d'études collégiales	2
Visées de la formation collégiale.....	3
Compétences communes de la formation collégiale	3
Mise en œuvre des programmes d'études collégiales.....	4
Le programme d'études <i>Techniques cinématographiques et télévisuelles (589.C0)</i>.....	5
Les buts du programme d'études.....	6
Formation spécifique.....	6
Intentions éducatives	6
Formation générale commune et propre	7
Formation générale complémentaire.....	12
La finalité du programme d'études.....	13
Les objectifs.....	14
Liste des énoncés de compétence.....	14
Matrice des compétences	16
Formation spécifique.....	18
Formation générale commune et propre	51
Formation générale complémentaire.....	72
Renseignements complémentaires	88
Glossaire relatif aux programmes d'études techniques	88
Lexique de la composante de la formation spécifique	90
Captation	90
Harmonisation.....	94
Risques en matière de santé et de sécurité du travail	94

589.C0

Techniques cinématographiques et télévisuelles

2022

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	90 $\frac{2}{3}$ unités
Durée totale :	2 625 heures d'enseignement

Formation générale :	660 heures d'enseignement
Formation spécifique :	1 965 heures d'enseignement

Conditions d'admission :

Est admissible au programme d'études la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales et aux conditions particulières suivantes* :

- aucune

Les programmes d'études collégiales

L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure 1 illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- les visées de la formation collégiale;
- les compétences communes de la formation collégiale;
- les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 – Éléments d'un programme d'études collégiales



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires

Le programme d'études *Techniques cinématographiques et télévisuelles (589.C0)*

Le programme d'études *Techniques cinématographiques et télévisuelles* a été conçu suivant le Cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Le programme *Techniques cinématographiques et télévisuelles* comprend quatre composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études, la formation générale qui lui est propre, la formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

- La formation spécifique totalise 64 unités.
- La formation générale commune à tous les programmes d'études totalise 16 $\frac{2}{3}$ unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 $\frac{1}{3}$ unités;
 - philosophie ou *humanities* : 4 $\frac{1}{3}$ unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale complémentaire à la formation spécifique, qui vise à ouvrir l'élève à d'autres champs de connaissances que celui de son programme d'études, totalise 4 unités parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique;
 - problématiques contemporaines.

Seuls les domaines distincts du programme d'études suivi sont accessibles à l'élève.

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

La composante de formation spécifique du programme d'études *Techniques cinématographiques et télévisuelles* vise à :

- rendre l'élève efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités en lien avec une profession,
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.);
- favoriser l'intégration de l'élève à la vie professionnelle, soit lui faire connaître :
 - le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie,
 - ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
- favoriser l'évolution de l'élève et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit lui permettre :
 - de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail,
 - de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées,
 - de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise,
 - d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence;
- favoriser la mobilité professionnelle de l'élève, soit lui permettre :
 - d'adopter une attitude positive à l'égard des changements,
 - de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et des préoccupations importantes, qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au regard des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme *Techniques cinématographiques et télévisuelles*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- La rigueur : pour pouvoir évoluer dans ce milieu, les élèves doivent faire preuve de rigueur sur les plans tant technique que personnel. Un projet de production est le résultat d'un processus complexe, où le travail de chacun exige un niveau d'exécution et un engagement élevés. Les élèves doivent donc s'acquitter de leurs tâches de manière soutenue en respectant les échéanciers.

- La pluriactivité : traditionnellement, les personnes diplômées exerçaient leur profession soit dans le milieu cinématographique soit dans le milieu télévisuel. Cependant, l'évolution de l'industrie les pousse maintenant à exercer leur métier dans ces deux milieux. La réorganisation du travail et la diminution des budgets les amènent à effectuer différentes tâches appartenant à plusieurs professions d'un projet de production à l'autre, et parfois au sein d'un même projet. La diversité des compétences du programme d'études, qui touchent tant aux aspects de préproduction et de production qu'à ceux de postproduction, leur permettra de relever les défis actuels de cette industrie.
- La souplesse : par leur diversité, les différents types de projets de production entraînent leurs lots d'imprévus d'ordre logistique, technique ou artistique dans toutes les étapes. Chaque action et chaque décision peut nuire au travail de toute l'équipe, et l'inaction, mettre en péril le projet. Les élèves doivent garder l'esprit ouvert et adopter une attitude positive afin de développer leur habileté à s'ajuster à ces imprévus et à réagir rapidement en suggérant des correctifs.

En conformité avec les visées de la formation collégiale, la formation spécifique vise aussi à former la personne à vivre en société de façon responsable, à amener la personne à intégrer les acquis de la culture et, enfin, à amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.

Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
 - faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
 - adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
 - poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
 - assumer ses responsabilités sociales;
- pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
 - reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
 - analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents,
 - apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;
- pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - améliorer sa communication dans la langue seconde,
 - maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
 - parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
 - de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
 - de sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
 - de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
 - de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
 - de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
 - de sa capacité à saisir les enjeux sociaux par l'analyse de diverses représentations du monde,
 - de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
 - de son autonomie et de sa créativité par différents types de productions.

Philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
 - des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
 - des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
 - des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
 - des outils méthodologiques;

- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
 - à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
 - à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
 - à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
 - à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
 - au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
 - à la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit,
 - à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
 - à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;

- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
 - de la réflexion critique,
 - de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
 - de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
 - des idées et de leur histoire,
 - de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
 - de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
 - de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
 - de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,
 - de différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
 - des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
 - de sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
 - de sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
 - de sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
 - de sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
 - de sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;

- sur le plan des attitudes :
 - de sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
 - de son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
 - de son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources,
 - de son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
 - des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
 - des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
 - des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;

- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
 - de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
 - de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
 - de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
 - de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
 - de sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
 - de sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
 - de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
 - de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée;

- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
 - de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager,
 - de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
 - de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives,
 - du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
 - de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
 - de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
 - de son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Ce domaine a pour but de familiariser l'élève avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de l'apport particulier des sciences humaines à la compréhension d'enjeux contemporains, ainsi que l'application d'approches qui relèvent des sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Ce domaine a pour but de présenter la science et la technologie comme des approches spécifiques du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de la nature générale et d'enjeux actuels de la science et de la technologie, ainsi que l'application de la démarche scientifique.

Langue moderne

Ce domaine a pour but d'initier l'élève aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui la parlent.

Langage mathématique et informatique

Ce domaine a pour but de mettre en valeur la culture mathématique ou informatique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude du rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine, ainsi que l'utilisation de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques.

Art et esthétique

Ce domaine a pour but de fournir à l'élève une culture générale en explorant diverses formes d'art, ainsi que de développer, chez cet élève, une sensibilité sur le plan esthétique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'appréciation des formes d'art, ainsi que la réalisation d'une production artistique.

Problématiques contemporaines

Ce domaine s'ouvre à des préoccupations actuelles et transdisciplinaires. La transdisciplinarité renvoie à un type d'approche qui permet d'aborder une problématique contemporaine en fonction de diverses disciplines et de différents champs de savoir, en situant la réflexion au-delà de la simple juxtaposition des matières étudiées.

La finalité du programme d'études

Le programme d'études *Techniques cinématographiques et télévisuelles* vise à former des techniciennes et techniciens aptes à travailler dans différentes professions de l'industrie du cinéma et de la télévision. Ces personnes collaborent aux diverses étapes d'un projet de production, soit à l'organisation et à la coordination d'un projet (préproduction), à la diffusion et à l'enregistrement des prises de vue et de son lors du tournage (production) ainsi qu'à la création du montage et à la composition du montage de finition (postproduction).

Les types de projets de production sont variés : documentaires, fictions, magazines; émissions de variétés, de sports, d'informations ou jeunesse; captation de spectacles, d'événements sportifs et culturels; bulletins de nouvelles; vidéos d'entreprises, promotionnelles, publicitaires, etc. Ces projets pourront être visionnés sur divers supports (écran de télévision, de cinéma, d'ordinateur, etc.), selon différents modes de diffusion (câblodistribution, plateforme en ligne, etc.).

Les techniciennes et techniciens du cinéma et de la télévision travaillent en synergie avec les membres des différentes équipes d'un projet de production de même qu'avec les principales personnes intervenant devant la caméra. Tous échangent de l'information, partagent des idées, prennent des décisions et travaillent de concert à la réussite du projet de production. Le tournage et la captation peuvent se réaliser dans des studios de cinéma ou de télévision et dans des espaces intérieurs ou extérieurs variés.

Le statut d'emploi des techniciennes et techniciens est varié. Ils peuvent être salariés sur une base régulière, pigistes (salariés pour une seule production) ou travailleuses et travailleurs autonomes (à forfait). Ces deux dernières catégories caractérisent principalement l'exercice de cette profession. Ainsi, ces personnes consacrent du temps à la gestion de leurs activités professionnelles, à l'établissement de réseaux de contacts et à leur perfectionnement.

Les techniciennes et techniciens du cinéma et de la télévision exercent leur profession principalement pour des entreprises de production, des entreprises de services techniques, qui incluent les services de postproduction, et des télédiffuseurs privés, publics ou communautaires.

Le programme d'études *Techniques cinématographiques et télévisuelles* permet de concilier deux exigences, soit la polyvalence et la spécialisation. La polyvalence est assurée par le développement d'une culture générale et d'une formation de base en ce qui concerne la recherche d'information, les prises de vue et de son, les techniques d'éclairage, la gestion des fichiers images, des fichiers sons et des éléments graphiques et textuels. La spécialisation, nécessaire à une intégration au marché du travail, est assurée par l'acquisition de compétences liées aux étapes d'un projet de production, soit la préproduction, la production et la postproduction.

Le programme d'études est structuré de façon à permettre le développement d'attitudes et de comportements essentiels à l'exercice de la profession visée, soit l'autonomie, le sens des responsabilités, la capacité d'adaptation, l'ouverture aux opinions des autres, la confiance en soi et les habiletés en matière de relations professionnelles.

Les objectifs

Liste des énoncés de compétence

Formation spécifique

- 02DK Explorer les professions
- 02DL Interagir en contexte professionnel
- 02DM Élaborer la vision artistique d'un projet de production
- 02DN Déterminer les éléments clés d'un projet de production
- 02DP Explorer le flux de travaux
- 02DQ Gérer les fichiers images et les fichiers sons
- 02DR Effectuer les prises de vue
- 02DS Effectuer les prises de son
- 02DT Gérer ses activités professionnelles
- 02DU Coordonner les activités de préproduction
- 02DV Coordonner les activités de postproduction
- 02DW Créer des éléments graphiques et textuels
- 02DX Créer le montage du projet de production
- 02DY Effectuer les activités d'éclairage
- 02DZ Effectuer les activités en régie technique
- 02E0 Coordonner les activités de production
- 02E1 Exploiter une régie automatisée
- 02E2 Coordonner la logistique des lieux de tournage
- 02E3 Composer le montage de finition du projet de production
- 02E4 Créer les effets visuels

Formation générale commune et propre

16 ⅔ unités et 420 périodes d'enseignement, 6 unités et 150 périodes d'enseignement

Français, langue d'enseignement et littérature

- 4EF0 Analyser des textes littéraires.
- 4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.
- 4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
- 4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Philosophie

- 4PH0 Traiter d'une question philosophique.
- 4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Anglais, langue seconde

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- 4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- 4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- 4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éducation physique

- 4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.
- 4EP1 Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.
- 4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale complémentaire

4 unités et 90 périodes d'enseignement

Deux objectifs à atteindre parmi les suivants, dans des domaines distincts du programme d'études suivi par l'élève :

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.
- 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique, qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES

Techniques cinématographiques et télévisuelles (589.C0)	COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES											
			Explorer les professions	Interagir en contexte professionnel	Élaborer la vision artistique du projet de production	Déterminer les éléments clés d'un projet de production	Explorer le flux de travaux	Gérer les fichiers images et les fichiers sons	Effectuer les prises de vue	Effectuer les prises de son	Gérer ses activités professionnelles	Créer des éléments graphiques et textuels	Effectuer les activités d'éclairage	Effectuer les activités en régie technique
		Numéro de la compétence	1	2	3	4	5	6	7	8	9	12	14	15
Coordonner les activités de préproduction		10	0	0	0	0	0		0	0	0			
Coordonner les activités de postproduction		11	0	0	0	0	0	0	0		0			
Créer le montage du projet de production		13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Coordonner les activités de production		16	0	0	0	0	0		0	0	0		0	0
Exploiter une régie automatisée		17	0	0		0		0	0	0	0	0	0	0
Coordonner la logistique des lieux de tournage		18	0	0		0					0			
Composer le montage de finition du projet de production		19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Créer les effets visuels		20	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Explorer les professions.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ tous les types de projets de production; ○ tous les supports de diffusion; ○ tous les modes de diffusion; ○ tous les statuts d'emploi. ○ Individuellement. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ au cadre légal en vigueur; ○ aux conventions collectives; ○ à des données récentes sur le milieu; ○ à des documents de référence. • À l'aide des technologies de l'information et de la communication.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser la structure du milieu de la production cinématographique, télévisuelle et Web.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction appropriée des types d'entreprises, des associations professionnelles et syndicales. • Interprétation juste du cadre légal ainsi que des règles des associations professionnelles et syndicales en vigueur. • Reconnaissance juste des programmes de financement des projets de production. • Identification juste des changements dans le milieu. • Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale.
2. Caractériser les projets de production.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction appropriée des types de projets. • Distinction appropriée des supports et des modes de diffusion. • Définition judicieuse des étapes d'un projet.
3. Caractériser le rôle et les responsabilités des personnes associées à la concrétisation d'un projet de production.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction du rôle et des responsabilités de chaque profession selon le type de projet. • Examen des conditions d'exercice selon le type de projet, la profession et le statut d'emploi. • Examen des possibilités de carrière selon le type de projet, la profession et le statut d'emploi.
4. Corréler les tâches et les opérations aux étapes d'un projet de production.	<ul style="list-style-type: none"> • Association selon la profession et le type de projet. • Reconnaissance juste des conditions et des exigences de réalisation.

5. Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice des professions.

- Corrélation appropriée entre les habiletés, les comportements et les tâches.
- Identification juste des facteurs susceptibles :
 - de conduire à l'épuisement professionnel;
 - de le prévenir.
- Reconnaissance juste des règles liées à l'éthique professionnelle.
- Reconnaissance juste des règles liées à la santé et à la sécurité au travail.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Interagir en contexte professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les types de projets de production. • Dans des situations professionnelles courantes. • Avec les personnes impliquées dans le projet de production. • À partir de documents de référence. • À l'aide des technologies de l'information et de la communication.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles éthiques. • Utilisation appropriée des techniques de communication. • Respect des rôles, des responsabilités et de l'expertise des autres. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Travailler en équipe.	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition judicieuse des rôles et des responsabilités entre les membres. • Établissement de règles de fonctionnement claires. • Contribution judicieuse au maintien d'un bon climat.
2. Communiquer avec les personnes concernées.	<ul style="list-style-type: none"> • Interactions respectant la hiérarchie du milieu. • Pertinence des informations techniques et artistiques, des suggestions d'amélioration ou des critiques constructives. • Respect des idées et des opinions exprimées.
3. Intervenir dans des situations conflictuelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation en vue d'une compréhension commune de la situation. • Collaboration efficace à la résolution de conflits.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Élaborer la vision artistique d'un projet de production.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les types de projets de production, sauf les captations. • En collaboration avec les personnes impliquées dans le projet de production. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ à des documents de production tels que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le scénario; ▪ le concept; ▪ le document de recherche; ○ à des sources d'inspiration visuelles et sonores; ○ aux grands courants artistiques en cinéma, en photographie, en peinture et en arts graphiques. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ d'un appareil photo-vidéo.

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles établies dans les grands courants artistiques. • Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir des prises de vue.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination des éléments significatifs dans la composition d'un plan. • Concordance de la valeur de plan avec l'intention déterminée. • Détermination judicieuse des mouvements de caméra.
2. Établir l'univers sonore.	<ul style="list-style-type: none"> • Instauration de l'ambiance générale du projet. • Détermination des éléments significatifs en lien avec le visuel. • Concordance de la musique avec les émotions désirées.
3. Établir le montage.	<ul style="list-style-type: none"> • Conception de l'atmosphère générale. • Concordance des transitions avec l'intention déterminée. • Concordance du type de montage avec l'intention déterminée.
4. Exprimer la vision artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Production détaillée d'un document d'ambiance. • Présentation détaillée de la vision artistique du projet.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Déterminer les éléments clés d'un projet de production.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les types de projets de production. • Sous la supervision de la directrice ou du directeur de production. • En collaboration avec des membres de l'équipe de production. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ à des documents de production tels que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le scénario; ▪ le concept; ▪ le document de recherche; ▪ le texte en vue d'une captation; ○ à la rencontre de départ de préproduction. • À l'aide des technologies de l'information et de la communication.

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
<ul style="list-style-type: none"> • Respect du cadre légal. • Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dépouiller les documents de production.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste du type de projet. • Relevé détaillé des besoins humains, techniques, artistiques et logistiques, et des archives nécessaires. • Relevé détaillé des contraintes. • Établissement cohérent de la chronologie des éléments et/ou des segments.
2. Élaborer les listes de besoins et de contraintes.	<ul style="list-style-type: none"> • Classement approprié des éléments et/ou des segments spécifiques aux étapes du projet. • Pertinence des contraintes et des particularités pour l'organisation de la production. • Rédaction détaillée de listes.
3. Identifier les éléments d'archives.	<ul style="list-style-type: none"> • Application minutieuse d'un processus de recherche. • Sélection pertinente des éléments d'archives. • Consignation précise des données des archives.
4. Produire les fiches techniques.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction détaillée d'une fiche technique pour chaque séquence de tournage.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Explorer le flux de travaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ tous les types de projets de production; ○ tous les modes de diffusion. • En collaboration avec les personnes impliquées dans le projet de production. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ au type de projet; ○ à des documents de production tels que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la liste des besoins techniques; ▪ le document d'ambiance. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ de tables de conversion colorimétrique.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la vision artistique. • Respect des besoins techniques. • Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Esquisser le flux de travaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance appropriée des étapes du projet. • Relevé détaillé du matériel de prise de vue et de son. • Relevé détaillé des applications pour la postproduction.
2. Déterminer les paramètres.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des formats de fichier. • Choix approprié des paramètres d'enregistrement. • Exécution méthodique de tests d'enregistrement et de sauvegarde. • Examen méthodique de l'impact des choix sur le flux de travaux. • Justification adéquate des choix.
3. Transcoder les fichiers.	<ul style="list-style-type: none"> • Conversion des fichiers selon les besoins établis. • Vérification minutieuse des paramètres des fichiers transcodés. • Correction pertinente des problèmes.
4. Adapter les paramètres de couleurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Application appropriée des tables de conversion. • Ajustement méthodique des contrastes. • Uniformisation harmonieuse des couleurs entre les plans.
5. Décrire le flux de travaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction détaillée du processus.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Gérer les fichiers images et les fichiers sons.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les types de projets de production. • Individuellement ou en collaboration avec des membres de : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'équipe de production; ○ l'équipe de postproduction. • En se référant au flux de travaux déterminé. • À l'aide des technologies de l'information et de la communication.

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Sécuriser les fichiers.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification méthodique de l'intégrité des fichiers. • Conformité des copies de sauvegarde avec les fichiers originaux. • Formatage correct des supports d'enregistrement libérés. • Acheminement adéquat des copies dans un endroit sécurisé.
2. Organiser les fichiers.	<ul style="list-style-type: none"> • Création appropriée de l'arborescence de classement. • Distribution efficace des fichiers. • Renommage des fichiers selon la nomenclature établie.
3. Livrer les fichiers traités.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en forme de rapports de traitement selon les besoins déterminés. • Acheminement adéquat des fichiers et des rapports aux personnes concernées.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer les prises de vue.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ tous les types de projets de production; ○ tous les lieux de tournage. • Individuellement ou en collaboration avec des membres de : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'équipe de réalisation; ○ l'équipe de production; ○ l'équipe de la régie technique. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ aux documents de production tels que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le scénario; ▪ le concept; ▪ le document de recherche; ▪ le texte en vue d'une captation; ▪ le découpage technique; ▪ la feuille de route; ▪ les listes de besoins et de contraintes; ○ au flux de travaux déterminé; ○ à l'assignation des prises de vue lors d'un projet en caméras multiples; ○ au repérage des lieux de tournage; ○ aux facteurs environnementaux. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ○ de l'équipement de prise de vue; ○ de l'équipement spécialisé de tournage; ○ d'un écran chromatique, de visionnement, de projection, etc.; ○ d'un système de prévisualisation; ○ d'une claquette; ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ d'un système de communication interne.
	<p align="center">Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du cadre légal. • Respect des règles de santé et de sécurité au travail. • Communication adaptée aux personnes concernées.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser les prises de vue.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des besoins visuels. • Détermination judicieuse des valeurs de plan, des types de plans et des mouvements de caméra. • Application de solutions en fonction des contraintes.
2. Choisir l'équipement.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection précise de l'équipement de prise de vue. • Sélection précise de l'équipement spécialisé de tournage. • Détermination judicieuse des supports d'enregistrement.
3. Préparer l'équipement.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification minutieuse de l'état de l'équipement. • Vérification minutieuse du fonctionnement. • Exécution méthodique du paramétrage.
4. Installer l'équipement.	<ul style="list-style-type: none"> • Installation conforme de l'équipement. • Exécution méthodique des branchements.
5. Ajuster l'équipement.	<ul style="list-style-type: none"> • Application minutieuse des réglages de la caméra. • Exécution méthodique de tests d'enregistrement. • Pertinence des modifications.
6. Participer aux répétitions techniques.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de l'assignation des prises de vue. • Exécution méthodique des réglages et des mouvements de caméra. • Propositions pertinentes de cadrage, de valeur de plan et de positionnement de caméra.
7. Procéder au tournage.	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution méthodique des valeurs de plan, des types de plans, des réglages et des mouvements de caméra. • Surveillance minutieuse de la qualité de l'enregistrement.
8. Livrer les fichiers d'enregistrement.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification minutieuse de la qualité de l'enregistrement. • Suivi approprié des approbations artistiques et techniques et de la sécurisation des fichiers. • Acheminement adéquat des fichiers aux personnes concernées.
9. Ranger l'équipement.	<ul style="list-style-type: none"> • Débranchement sécuritaire de l'équipement. • Démontage approprié de l'équipement. • Vérification minutieuse de l'état de l'équipement. • Nettoyage soigné de l'équipement.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer les prises de son.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ tous les types de projets de production; ○ tous les lieux de tournage. • Individuellement ou en collaboration avec des membres de : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'équipe de réalisation; ○ l'équipe de production; ○ l'équipe de la régie technique. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ aux documents de production tels que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le scénario; ▪ le concept; ▪ le document de recherche; ▪ le texte en vue d'une captation; ▪ le découpage technique; ▪ la feuille de route; ▪ les listes de besoins et de contraintes; ○ au flux de travaux déterminé; ○ au repérage des lieux de tournage; ○ aux facteurs environnementaux. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ○ de l'équipement de prise de son; ○ d'une console de son et de l'équipement d'écoute; ○ d'un écran de visualisation; ○ d'une claquette; ○ de technologies de l'information et de la communication; ○ d'un système de communication interne.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du cadre légal. • Respect des règles de santé et de sécurité au travail. • Communication adaptée aux personnes concernées.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser les prises de son.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des éléments importants de la feuille de route. • Détermination judicieuse du type de prise de son. • Application de solutions en fonction des contraintes. • Élaboration détaillée de la structure du rapport de son.

2. Choisir l'équipement.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection précise de l'équipement de prise de son. • Détermination judicieuse des supports d'enregistrement.
3. Préparer l'équipement.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification minutieuse de l'état de l'équipement. • Vérification minutieuse du fonctionnement. • Exécution méthodique du paramétrage.
4. Installer l'équipement.	<ul style="list-style-type: none"> • Installation conforme de l'équipement. • Exécution méthodique des branchements. • Positionnement judicieux des microphones. • Assignation précise des sources sonores dans la console.
5. Ajuster l'équipement.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification minutieuse du niveau de la modulation sonore des sources. • Exécution méthodique de tests de son. • Identification juste des problèmes de son. • Pertinence des modifications.
6. Participer aux répétitions techniques.	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi approprié de la chronologie des événements. • Élimination adéquate des nuisances sonores. • Détermination des mouvements de microphone en fonction des déplacements des personnes devant la caméra. • Ajustement judicieux de la modulation sonore.
7. Procéder à l'enregistrement.	<ul style="list-style-type: none"> • Synchronisation précise du son avec la caméra. • Exécution méthodique des mouvements de microphone. • Exécution judicieuse du mixage. • Surveillance minutieuse de la modulation sonore et de la qualité de l'enregistrement. • Consignation des informations de la prise de son dans le rapport de son.
8. Livrer les fichiers d'enregistrement.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification minutieuse de la qualité de l'enregistrement. • Suivi approprié des approbations artistiques et techniques et de la sécurisation des fichiers. • Achèvement détaillé du rapport de son. • Acheminement adéquat des fichiers et des documents aux personnes concernées.
9. Ranger l'équipement.	<ul style="list-style-type: none"> • Débranchement sécuritaire de l'équipement. • Démontage approprié de l'équipement. • Normalisation méthodique de la console. • Vérification minutieuse de l'état de l'équipement. • Nettoyage soigné de l'équipement.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Gérer ses activités professionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les travailleurs autonomes et les pigistes. • Individuellement. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ à des documents de référence; ○ au cadre légal, aux conventions collectives et aux éléments contractuels en vigueur. • À l'aide des technologies de l'information et de la communication.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Adoption claire de comportements professionnels. • Respect des règles de santé et de sécurité au travail. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Mettre en valeur ses compétences.	<ul style="list-style-type: none"> • Production détaillée d'un bilan professionnel axé sur les compétences. • Réalisation attrayante d'un portfolio et/ou d'une bande démo. • Rédaction détaillée d'un curriculum vitae.
2. Développer un réseau de contacts professionnels.	<ul style="list-style-type: none"> • Participation appropriée à des groupes professionnels de discussion. • Consultation pertinente de publications spécialisées. • Développement judicieux de stratégies de communication.
3. Promouvoir ses services professionnels.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination appropriée d'une liste d'entreprises et d'employeurs potentiels. • Choix d'un matériel de promotion adapté aux entreprises et aux employeurs. • Distribution efficace du matériel de promotion. • Établissement d'un tarif juste.
4. Effectuer des activités fiscales.	<ul style="list-style-type: none"> • Production détaillée de factures détaillées. • Gestion adéquate des taxes. • Reconnaissance des règles fiscales spécifiques aux pigistes et aux travailleurs autonomes.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Coordonner les activités de préproduction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ tous les types de projets de production; ○ tous les supports de diffusion. • Sous la supervision de la directrice ou du directeur de production. • En collaboration avec des membres de : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'équipe de réalisation; ○ l'équipe de préproduction; ○ l'équipe de production; ○ l'équipe de postproduction. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ au cadre légal en vigueur; ○ aux conventions collectives et aux éléments contractuels; ○ aux documents de production tels que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le scénario; ▪ le concept; ▪ le document de recherche; ▪ le texte en vue d'une captation; ▪ les listes de besoins et de contraintes; ▪ le budget déterminé; ○ à la rencontre de lancement du projet de production; ○ à une base de données de lieux. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ de documents de référence.
	<p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du cadre légal en vigueur. • Suivi approprié du budget. • Suivi approprié des mesures de prévention en santé et sécurité. • Communication adaptée aux personnes concernées.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier les étapes d'un projet de production.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination judicieuse des dates butoirs. • Établissement approprié des objectifs. • Évaluation précise des besoins en ressources financières, humaines et matérielles. • Création d'un échéancier selon les disponibilités.
2. Assurer l'aménagement et l'approvisionnement du bureau de production.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé détaillé des besoins organisationnels du bureau de production. • Répartition judicieuse des espaces et de l'équipement. • Approvisionnement approprié.
3. Gérer les contrats, les permis et les autorisations.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction conforme des contrats. • Rédaction détaillée de demandes de permis et d'autorisation. • Gestion adéquate de la signature des documents.
4. Établir le flux de travaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination judicieuse des paramètres techniques du projet. • Raffinement de l'échéancier en fonction de chaque étape. • Distribution efficace des informations.
5. Rechercher des lieux de tournage.	<ul style="list-style-type: none"> • Concordance des lieux avec les besoins du projet. • Vérification de la disponibilité des lieux en fonction de l'échéancier. • Sélection précise des lieux à visiter. • Organisation efficace des visites de repérage.
6. Effectuer les visites techniques.	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation efficace des visites. • Regroupement complet des listes de besoins. • Évaluation des lieux en fonction des besoins du tournage. • Suivi approprié de l'approbation des lieux.
7. Assurer le suivi du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution efficace des informations à jour. • Organisation efficace des rencontres. • Rédaction détaillée de la liste des noms pour le générique.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Coordonner les activités de postproduction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ tous les types de projets de production; ○ tous les supports de diffusion; ○ tous les modes de diffusion. • Sous la supervision de la directrice ou du directeur de postproduction. • En collaboration avec des membres de : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'équipe de réalisation; ○ l'équipe de production; ○ l'équipe de postproduction. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ au cadre légal en vigueur; ○ aux conventions collectives et aux éléments contractuels; ○ aux documents de production tels que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le scénario; ▪ le concept; ▪ le document de recherche; ○ à la rencontre de départ de postproduction; ○ au cahier des charges; ○ à la liste des ressources humaines et matérielles disponibles. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ de documents de référence.
	<p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du cadre légal en vigueur. • Respect des besoins du projet de production. • Suivi approprié du budget. • Suivi approprié des mesures de prévention en santé et sécurité. • Communication adaptée aux personnes concernées.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier la postproduction.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination judicieuse des livrables. • Établissement de l'échéancier de postproduction en fonction des dates butoirs. • Adaptation de l'échéancier selon les commentaires.
2. Répartir les travaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration détaillée de la liste des travaux à réaliser. • Assignation des travaux selon la disponibilité des ressources humaines et matérielles.
3. Effectuer le suivi de la postproduction.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification appropriée de la disponibilité des fichiers et des documents nécessaires aux travaux. • Résolution adéquate des problèmes en cas d'imprévu. • Correction pertinente de l'échéancier. • Suivi approprié des feuilles de temps.
4. Assurer le suivi des approbations et des livraisons.	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de rencontres de présentation en fonction des dates butoirs. • Suivi approprié des corrections aux livrables. • Transmission minutieuse des informations aux personnes concernées. • Suivi approprié des livraisons.
5. Produire des documents.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction détaillée de la feuille de routage et des rapports. • Acheminement adéquat des documents aux personnes concernées.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Créer des éléments graphiques et textuels.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les types de projets de production. • En collaboration avec des membres de l'équipe de réalisation. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ aux besoins définis lors de la rencontre préparatoire de production; ○ aux documents de production tels que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le document d'ambiance; ▪ la feuille de route. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ de banques d'images, d'éléments de base en 3D et de polices de caractères.

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Préparer la création des éléments.	<ul style="list-style-type: none"> • Importation méthodique des composantes. • Classement approprié des composantes.
2. Modifier les composantes.	<ul style="list-style-type: none"> • Ajustement judicieux des paramètres. • Vectorisation minutieuse. • Nettoyage soigné d'imperfections.
3. Composer des éléments.	<ul style="list-style-type: none"> • Simplification judicieuse des composantes complexes. • Intégration harmonieuse des composantes.
4. Animer les éléments.	<ul style="list-style-type: none"> • Morcellement judicieux d'éléments monolithiques. • Mise en mouvement esthétique des éléments.
5. Achever les éléments.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation détaillée des éléments. • Ajustement selon les commentaires.
6. Livrer les éléments.	<ul style="list-style-type: none"> • Exportation et/ou sauvegarde des fichiers selon les besoins définis. • Acheminement adéquat des fichiers aux personnes concernées. • Archivage complet des fichiers.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Créer le montage du projet de production.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ tous les types de projets de production; ○ tous les supports de diffusion. • En collaboration avec : <ul style="list-style-type: none"> ○ la réalisatrice ou le réalisateur; ○ des membres de l'équipe de postproduction. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ aux documents de production tels que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le scénario; ▪ le concept; ▪ le document de recherche; ▪ le texte en vue d'une captation; ▪ les feuilles de script; ▪ le rapport de tournage; ○ à une rencontre de création avec la réalisatrice ou le réalisateur; ○ au visionnage de productions connexes. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ de banques de musique et de son; ○ de l'équipement d'écoute.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de santé et sécurité au travail. • Communication adaptée aux personnes concernées.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Déterminer les besoins.	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement approprié de la vision et des intentions de la réalisatrice ou du réalisateur. • Définition correcte des besoins techniques et artistiques.
2. Préparer le montage.	<ul style="list-style-type: none"> • Importation méthodique : <ul style="list-style-type: none"> • des fichiers images; • des fichiers sons; • des éléments graphiques et textuels temporaires; • des effets sonores et de la musique. • Classement des fichiers images et des fichiers sons en fonction des feuilles de script ou du rapport de tournage. • Synchronisation précise des plans de tournage et des prises de son.
3. Organiser les plans de tournage.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction détaillée de notes de repérage. • Identification juste des plans non significatifs. • Triage des plans en fonction des besoins de la monteuse ou du monteur.
4. Créer les séquences.	<ul style="list-style-type: none"> • Découpage des plans pertinents. • Ordonnement judicieux des plans. • Raffinement minutieux de la séquence. • Ajustement selon les commentaires de la réalisatrice ou du réalisateur.
5. Produire le montage.	<ul style="list-style-type: none"> • Ordonnement judicieux des séquences. • Raffinement optimal du montage. • Création des éléments graphiques et textuels manquants. • Intégration appropriée des éléments graphiques et textuels temporaires, des effets sonores et de la musique.
6. Achever le montage.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation détaillée du montage. • Ajustement selon les commentaires.
7. Livrer le montage.	<ul style="list-style-type: none"> • Exportation du montage en fonction des étapes suivantes. • Acheminement adéquat des fichiers aux personnes concernées. • Archivage complet des fichiers.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer les activités d'éclairage.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ tous les types de projets de production, sauf les captations; ○ tous les lieux de tournage. • Individuellement ou en collaboration avec des membres de : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'équipe de réalisation; ○ l'équipe de production; ○ l'équipe de la régie technique. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ aux documents de production tels que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le scénario; ▪ le concept; ▪ le document de recherche; ▪ les listes de besoins et de contraintes; ▪ le découpage technique; ▪ la feuille de route; ○ à la rencontre de préproduction d'éclairage; ○ au repérage des lieux de tournage; ○ aux facteurs environnementaux. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ○ de l'équipement d'éclairage; ○ d'une console d'éclairage; ○ de l'équipement spécialisé d'éclairage; ○ d'appareils de mesure de lumière et de couleur; ○ d'un écran chromatique, de visionnement, de projection, etc.; ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ d'un système de communication interne.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du cadre légal. • Respect des règles de santé et de sécurité au travail. • Respect du plan d'éclairage. • Communication adaptée aux personnes concernées.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Participer à la conception du plan d'éclairage.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination judicieuse des types d'éclairage et de l'équipement. • Détermination judicieuse de la température de couleur. • Positionnement correct de l'équipement. • Application de solutions en fonction des contraintes. • Correction selon les commentaires.
2. Préparer l'équipement.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification minutieuse de l'état de l'équipement. • Vérification minutieuse du fonctionnement. • Remplacement adéquat des équipements défectueux.
3. Installer l'équipement.	<ul style="list-style-type: none"> • Installation conforme de l'équipement. • Répartition judicieuse des charges électriques. • Exécution méthodique des branchements.
4. Achever l'éclairage.	<ul style="list-style-type: none"> • Ajustement judicieux de l'éclairage. • Ajustement des accessoires nécessaires au plan.
5. Programmer la console.	<ul style="list-style-type: none"> • Assignation précise des sources d'éclairage dans la console. • Codage précis des adresses des signaux d'éclairage (ex. : DMX ou digital multiplexing). • Vérification minutieuse de la programmation. • Modification selon les problèmes détectés.
6. Exécuter l'éclairage lors des répétitions et du tournage.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation efficace de la console. • Surveillance minutieuse de la qualité des éclairages. • Ajustement judicieux de l'éclairage.
7. Ranger l'équipement.	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture adéquate des sources d'éclairage. • Débranchement sécuritaire de l'équipement. • Démontage approprié de l'équipement. • Normalisation méthodique de la grille d'éclairage en studio. • Vérification minutieuse de l'état de l'équipement. • Nettoyage soigné de l'équipement.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer les activités en régie technique.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les projets de production nécessitant une régie technique fixe ou mobile. • Sous la supervision de la directrice ou du directeur technique. • En collaboration avec des membres de : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'équipe de réalisation; ○ l'équipe de la régie technique. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ aux documents de production tels que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le concept; ▪ le texte en vue d'une captation; ▪ la feuille de route; ○ au flux de travaux déterminé. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ○ de l'équipement d'une régie technique; ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ d'un système de communication interne.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du cadre légal. • Respect des règles de santé et de sécurité au travail. • Vérification minutieuse du fonctionnement de l'équipement. • Participation efficace aux répétitions. • Communication efficace avec les personnes concernées.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Préparer les segments nécessaires à l'enregistrement et/ou la diffusion.	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension précise de la chronologie de la feuille de route. • Identification juste des éléments de contenu et des segments. • Conformité des éléments de contenu avec les besoins.
2. Préparer une régie mobile.	<ul style="list-style-type: none"> • Installation appropriée de l'équipement. • Exécution méthodique des branchements. • Exécution méthodique du paramétrage. • Résolution efficace des problèmes de fonctionnement.
3. Utiliser le système de télésouffleur.	<ul style="list-style-type: none"> • Importation méthodique des textes. • Détermination judicieuse de la vitesse de défilement. • Transmission minutieuse des textes vers le télésouffleur.
4. Utiliser le générateur d'écriture.	<ul style="list-style-type: none"> • Importation méthodique des éléments graphiques et textuels. • Ordonnancement des éléments en fonction de la feuille de route. • Transmission minutieuse des éléments vers le pupitre d'aiguillage
5. Assurer le fonctionnement des serveurs vidéo.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation appropriée des séquences vidéo et des éléments d'archives. • Transmission minutieuse des éléments vers le pupitre d'aiguillage. • Vérification minutieuse de l'enregistrement.
6. Contrôler la qualité de l'image.	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution méthodique du paramétrage des caméras. • Calibration précise des caméras entre elles. • Ajustement judicieux de la calibration lors de l'enregistrement et de la diffusion.
7. Exécuter l'aiguillage.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation appropriée du pupitre d'aiguillage. • Assignation précise des signaux vidéo dans le pupitre d'aiguillage. • Aiguillage des signaux vidéo en fonction des indications de la réalisation.
8. Livrer les fichiers d'enregistrement.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification minutieuse de la qualité de l'enregistrement. • Suivi approprié des approbations. • Sécurisation adéquate de l'enregistrement. • Acheminement adéquat des fichiers aux personnes concernées. • Archivage complet des fichiers.
9. Ranger l'équipement d'une régie mobile.	<ul style="list-style-type: none"> • Débranchement sécuritaire de l'équipement. • Démontage approprié de l'équipement. • Vérification minutieuse de l'état de l'équipement. • Nettoyage soigné de l'équipement.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Coordonner les activités de production.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ tous les types de projets de production; ○ tous les lieux de tournage. • Sous la supervision de la directrice ou du directeur de production. • En collaboration avec des membres de : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'équipe de réalisation; ○ l'équipe de préproduction; ○ l'équipe de production; ○ l'équipe de postproduction. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ au cadre légal en vigueur; ○ aux conventions collectives et aux éléments contractuels; ○ aux documents de production annotés tels que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le scénario; ▪ le concept; ▪ le document de recherche; ▪ le texte ou les indications de mise en scène en vue d'une captation; ▪ le compte-rendu des visites techniques; ▪ l'échéancier du projet de production; ▪ le budget déterminé; ○ à la rencontre préparatoire de production. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ d'un système de communication interne; ○ d'un chronomètre; ○ de matériel de communication visuelle.
	<p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du cadre légal en vigueur. • Suivi approprié du budget. • Suivi approprié des mesures de prévention en santé et sécurité. • Communication adaptée aux personnes concernées.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier le tournage.	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement du calendrier de tournage quotidien en fonction de l'échéancier. • Présentation détaillée du calendrier de tournage. • Élaboration détaillée de feuilles de route et de service.
2. Assurer le déroulement des répétitions.	<ul style="list-style-type: none"> • Planification détaillée de l'horaire des répétitions. • Distribution efficace des documents à jour. • Gestion de la mise en place des éléments humains, physiques, techniques et artistiques en fonction de l'évolution de chaque répétition. • Modification des éléments de la chronologie en cas de problème. • Mise à jour régulière de l'horaire des répétitions et de la feuille de route.
3. Superviser le tournage.	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion adéquate des retouches aux costumes, à la coiffure et au maquillage. • Suivi approprié de la chronologie du tournage.
4. Assurer la livraison des fichiers et des documents.	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation détaillée de la feuille de service et/ou de la feuille de route. • Suivi approprié des approbations techniques et artistiques. • Suivi approprié de la livraison des fichiers et des documents aux personnes concernées. • Archivage complet des fichiers.
5. Assurer la fermeture du projet de production.	<ul style="list-style-type: none"> • Documentation complète des rapports de production. • Supervision appropriée du rangement de l'équipement. • Gestion adéquate des quittances. • Planification cohérente du retour de l'ensemble du matériel du bureau de production. • Acheminement adéquat des documents à la direction de production.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Exploiter une régie automatisée.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les projets de production d'informations, d'affaires publiques et de sports. • En collaboration avec des membres de : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'équipe de la régie technique; ○ l'équipe de la salle des nouvelles. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ au cadre légal en vigueur; ○ aux documents de production : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la feuille de route numérique; ▪ le concept. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ de l'équipement de diffusion; ○ d'un système d'automatisation pour l'enregistrement et/ou la diffusion; ○ d'un logiciel d'automatisation; ○ d'un système de communication interne.
	<p style="text-align: center;">Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du cadre légal en vigueur. • Respect des règles de santé et sécurité au travail. • Communication adaptée aux personnes concernées.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Préparer les éléments nécessaires à l'enregistrement et/ou la diffusion.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation appropriée du poste de travail. • Analyse minutieuse de la chronologie des éléments de la feuille de route. • Conformité des éléments avec les besoins.
2. Programmer le déroulement de l'émission.	<ul style="list-style-type: none"> • Importation méthodique des éléments. • Ordonnancement judicieux des éléments.
3. Synchroniser les caméras robotisées.	<ul style="list-style-type: none"> • Programmation des cadrages et des mouvements selon le type de caméra. • Ajustement méthodique des caméras entre elles. • Vérification minutieuse du fonctionnement des caméras.
4. Vérifier la programmation de l'émission.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation efficace des commandes du système d'automatisation. • Identification juste des problèmes de programmation. • Modification pertinente de la programmation.
5. Effectuer l'enregistrement et/ou la diffusion.	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi approprié du déroulement de la programmation et de la qualité des prises de vue et de son. • Modification manuelle de la programmation en cas d'imprévu.
6. Sécuriser l'enregistrement.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification minutieuse de la qualité de l'enregistrement. • Archivage complet des fichiers.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Coordonner la logistique des lieux de tournage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les projets de production de fiction et de captation. • Sous la supervision de la directrice ou du directeur de production. • En collaboration avec des membres de : <ul style="list-style-type: none"> ○ l'équipe de réalisation; ○ l'équipe de préproduction; ○ l'équipe de production. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ au cadre légal en vigueur; ○ aux conventions collectives et aux éléments contractuels; ○ aux documents de production tels que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les listes de besoins et de contraintes; ▪ le calendrier de tournage; ▪ le budget déterminé; ○ à la rencontre préparatoire de production. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ d'un appareil photo-vidéo.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Respect du cadre légal en vigueur. • Respect des besoins du projet de production. • Suivi approprié du budget. • Suivi approprié des mesures de prévention en santé et sécurité. • Communication adaptée aux personnes concernées. 	

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier les besoins en logistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation précise des besoins de transport, d'équipement, de restauration et de sécurité. • Répartition des lieux selon leur fonction. • Établissement approprié de calendriers.
2. Assurer l'aménagement des lieux.	<ul style="list-style-type: none"> • Relogement approprié des propriétaires. • Relevé détaillé de l'état des lieux. • Répartition judicieuse des espaces et de l'équipement. • Sécurisation adéquate des lieux.
3. Assurer la disponibilité de l'équipement spécialisé de tournage.	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche méthodique de commande de l'équipement. • Sécurisation adéquate de l'équipement reçu. • Retour approprié de l'équipement.
4. Assurer le suivi des besoins journaliers.	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition judicieuse des transports. • Organisation efficace de la restauration. • Organisation efficace de la sécurité des lieux. • Suivi approprié du nettoyage des lieux.
5. Effectuer le suivi des documents.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé détaillé de l'information quotidienne. • Suivi approprié des feuilles de temps et des rapports journaliers des frais de tournage.
6. Assurer la remise en ordre des lieux.	<ul style="list-style-type: none"> • Supervision appropriée du nettoyage. • Supervision appropriée des réparations. • Suivi approprié de l'approbation finale.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Composer le montage de finition du projet de production.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ tous les types de projets de production; ○ tous les supports de diffusion; ○ tous les modes de diffusion. • En collaboration avec : <ul style="list-style-type: none"> ○ la réalisatrice ou le réalisateur; ○ la productrice ou le producteur; ○ des membres de l'équipe de postproduction. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ à un document d'ambiance; ○ au cahier des charges du client; ○ aux normes des diffuseurs; ○ à une rencontre préparatoire pour la finition du projet avec la réalisatrice ou le réalisateur; ○ au visionnage de productions connexes. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ d'un éclairage contrôlé; ○ d'un équipement électronique spécialisé; ○ de tables de conversion colorimétriques; ○ de banques de musique et de son; ○ d'un équipement d'écoute de référence.
	<p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du cadre légal en vigueur. • Respect des règles de santé et sécurité au travail. • Communication adaptée aux personnes concernées.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Déterminer les besoins.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition correcte des besoins techniques et artistiques.
2. Préparer le montage de finition.	<ul style="list-style-type: none"> • Importation méthodique : • des fichiers images en haute définition; • des fichiers sons; • des éléments graphiques et textuels; • des images de synthèse; • des plans d'effets visuels finaux. • Reproduction conforme du montage. • Ajustement des plans ralentis et/ou accélérés.
3. Améliorer la finition des images.	<ul style="list-style-type: none"> • Recadrage des plans en fonction des demandes. • Correction pertinente des problèmes d'image. • Correction des couleurs selon le document d'ambiance.
4. Produire les pistes sonores.	<ul style="list-style-type: none"> • Montage judicieux de bruitages, de musiques, de dialogues et/ou d'un mixage sonore final. • Synchronisation précise du son avec les images. • Correction pertinente des problèmes sonores. • Ajustement des paramètres sonores selon les normes.
5. Incorporer les éléments finaux au montage.	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration harmonieuse des éléments graphiques et textuels. • Intégration harmonieuse des images de synthèse et des plans d'effets visuels finaux. • Conformité de l'encodage pour personne ayant une incapacité auditive et de la vidéodescription.
6. Achever le montage de finition.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation détaillée du montage. • Ajustement selon les commentaires.
7. Livrer le montage de finition.	<ul style="list-style-type: none"> • Exportation de la copie maîtresse selon les besoins techniques. • Transcodage selon le cahier des charges ou les normes des diffuseurs. • Acheminement adéquat des fichiers aux personnes concernées. • Archivage complet des fichiers.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Créer les effets visuels.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les projets de production nécessitant des effets visuels. • En collaboration avec des membres de l'équipe de postproduction. • En se référant : <ul style="list-style-type: none"> ○ au cahier des charges du client; ○ aux feuilles de description de plan; ○ à une rencontre préparatoire avec la personne responsable des effets visuels; ○ aux informations contenues dans le système de gestion de projet. • À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> ○ des technologies de l'information et de la communication; ○ de tables de conversion colorimétrique; ○ de banques d'images et d'effets visuels.
	<p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de santé et sécurité au travail. • Communication adaptée aux personnes concernées.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Déterminer les besoins.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition correcte des besoins techniques et artistiques.
2. Préparer les éléments visuels.	<ul style="list-style-type: none"> • Importation méthodique des plans, des éléments visuels et des images de synthèse. • Extraction précise du grain vidéo des plans.
3. Isoler les éléments visuels.	<ul style="list-style-type: none"> • Découpage manuel des éléments requis. • Extraction précise des éléments (ex. : par incrustation en chrominance ou en luminance).
4. Modifier des éléments visuels.	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilisation minutieuse d'un plan instable (ex. : par suivi de points de référence). • Traitement d'éléments visuels indésirables.
5. Combiner les éléments visuels.	<ul style="list-style-type: none"> • Extraction précise des courbes d'animation d'un élément visuel en mouvement. • Intégration harmonieuse des plans, des éléments visuels, des images de synthèse et du grain vidéo dans des plans stables et en mouvement. • Correction pertinente des couleurs.
6. Achever les effets visuels.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour régulière des informations dans le système de gestion de projet. • Assemblage approprié des plans d'effets visuels dans une séquence. • Présentation détaillée de la séquence. • Ajustement selon les commentaires.
7. Livrer les effets visuels.	<ul style="list-style-type: none"> • Exportation des plans d'effets visuels finaux selon les besoins techniques. • Acheminement adéquat des fichiers aux personnes concernées. • Archivage complet des fichiers.

Formation générale commune et propre

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître le propos du texte.	<ul style="list-style-type: none">• Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	<ul style="list-style-type: none">• Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques.• Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.	<ul style="list-style-type: none">• Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4. Élaborer un plan de rédaction.	<ul style="list-style-type: none">• Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction.• Pertinence et cohérence du plan.• Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation appropriée des éléments d'analyse.• Pertinence des exemples choisis.• Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.• Précision et richesse du vocabulaire.• Respect du registre de langue approprié.• Respect des règles de présentation d'une production écrite.• Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation.• Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation appropriée de stratégies de révision.• Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3

Unités : 2 ½

Précision : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.

L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre de cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	<ul style="list-style-type: none"> Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	<ul style="list-style-type: none"> Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation explicative.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des limites du sujet de la dissertation. Développement approprié des idées. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre de cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	<ul style="list-style-type: none"> Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.	<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent des critères de comparaison. Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
3. Déterminer un point de vue critique.	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence du point de vue critique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation critique.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des limites du sujet de la dissertation. Emploi d'arguments appropriés. Justification du point de vue critique. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-4

Unités : 2 ⅔

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre de cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration de sujets variés. • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Éléments de la compétence	Critères de performance
6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit. •
7. Réviser et corriger les textes.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage
<p>Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature</p> <p>Périodes d'enseignement : 60</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.</p>

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.

- Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.
- Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.
- Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.

2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.

- Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.
- Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution.
- Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.

3. Produire une argumentation sur une question philosophique.

- Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question.
- Formulation claire d'une thèse.
- Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations.
- Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation.
- Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ½

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés.
2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
 Pondération : 3-0-3
 Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral simple.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant, après deux écoutes.
2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3. S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. Échanges d'idées pertinentes. Prononciation, intonation et débit acceptables. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques modaux et à des temps de verbe parmi les suivants : simple present et present continuous, simple past et past continuous, future. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
 Pondération : 2-1-3
 Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes. Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites. Reconnaissance des liens entre les éléments du texte.
3. S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement correctes grammaticalement. Emploi généralement correct de verbes au passé. Prononciation, intonation et débit convenables. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 350 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques modaux et à des temps de verbe parmi les suivants : simple present et present continuous, simple past et past continuous, present perfect, future. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte. • Identification précise de la structure du texte. • Identification précise de l'intention de l'auteur.
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise.

- Communication claire, cohérente et structurée.
- Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.
- Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.
- Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.
- Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle.

- Rédaction d'une analyse structurée, cohérente et claire, d'environ 550 mots.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication.
- Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.
- Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.
- Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical, syntaxique et orthographique.
- Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.

3. Réviser et corriger le texte.

- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'une durée d'au moins deux minutes. Emploi de termes liés à son champ d'études. Propos pertinents. Application satisfaisante du code grammatical. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Emploi de termes liés à son champ d'études. Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique. Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général. Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Communication claire et cohérente accessible à un non-expert. Communication appropriée à la situation. Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. Application convenable du code grammatical. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non-expert. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. Utilisation convenable de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
 Périodes d'enseignement : 45
 Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. • Repérage et utilisation des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 450 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève.

- Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
- Emploi judicieux du vocabulaire.
- Utilisation correcte du code grammatical.
- Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

2. Analyser des textes complexes.

- Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.
- Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite.
- Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.

3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève.

- Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 550 mots, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et syntaxique, ainsi que de la terminologie.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français.

- Respect du sens.
- Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.
- Emploi d'une terminologie équivalente.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias. • Reconnaissance de l'influence des facteurs sociétaux et culturels sur la pratique de l'activité physique. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. • Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. • Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. • Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unité : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.

2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 0-2-1

Unité : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique. • Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels. • Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer. • Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.
3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés. • Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques. • Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
 Pondération : 1-1-1
 Unité : 1

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none">• Individuellement.• À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.• À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.	<ul style="list-style-type: none">• Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines.• Description des principales approches utilisées en sciences humaines.
2. Relever quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none">• Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.
3. Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none">• Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines.• Illustration de l'interaction de quelques changements sociaux et de la contribution des sciences humaines.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000V, à l'exception des codes 300 et 360.

Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
2. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.
3. Établir des conclusions.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée.

Activités d'apprentissage
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code de la série 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000W, à l'exception des codes 300 et 360.</p> <p>Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.</p> <p>Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.
2. Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des termes et description des principales relations entre science, technique et technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels.
3. Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.
4. Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.	<ul style="list-style-type: none"> • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000X. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
2. Formuler une hypothèse ayant pour but de solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique.	<ul style="list-style-type: none"> • Description claire et précise du problème. • Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
3. Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. • Respect de la procédure expérimentale établie. • Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. • Présentation claire et adéquate des résultats. • Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Y.
 Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.
 Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message oral.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales de base. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés soulevées par certaines langues modernes. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Z, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.</p>

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir de situations usuelles et de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message entendu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif. • Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0010, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.</p>

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de vingt répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3. Échanger verbalement sur un sujet.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence du message exprimé. • Réponses pertinentes à des questions.
4. Rédiger un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. • Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0067, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3. Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.	<ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4. Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5. Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0011 : 105, 201, 204, 420.

Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins.
3. Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
4. Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0012 : 105, 201, 204, 420.

Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2. Caractériser des courants artistiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, y compris un courant actuel.
3. Commenter un produit artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation cohérente des observations, y compris l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0013, à l'exception du code 502.

Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Réaliser une production artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
2. Utiliser le médium.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. • Application adéquate des techniques artistiques. • Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0014, à l'exception du code 502.</p> <p>Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.</p> <p>Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Identifier de grandes problématiques contemporaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration de diverses problématiques contemporaines. • Description des principaux enjeux liés à ces problématiques. • Formulation claire d'objets d'études liés à ces problématiques.
2. Reconnaître le rôle particulier de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction de certaines des théories utilisées dans l'analyse de la problématique. • Description claire des concepts et des méthodes utilisés.
3. Démontrer la contribution de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire des enjeux liés à la problématique. • Description précise des principaux apports des disciplines. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.

Activités d'apprentissage
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes. Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021L afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.</p>

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser un problème de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Justification du choix du problème de recherche. • Description sommaire des principaux enjeux liés au problème. • Formulation claire des principales dimensions du problème. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires. • Formulation claire de la question de recherche.
2. Analyser le problème de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Description pertinente d'une approche ou d'une méthode de recherche. • Sélection appropriée des données de la recherche. • Application adéquate de l'approche ou de la méthode utilisées. • Utilisation appropriée d'un cadre d'analyse.
3. Proposer des solutions.	<ul style="list-style-type: none"> • Description claire des principaux apports disciplinaires. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Justification des solutions proposées. • Appréciation des forces et des faiblesses des solutions proposées.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.

Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021M afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.

Renseignements complémentaires

Glossaire relatif aux programmes d'études techniques

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Tout programme d'études collégiales comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études, une composante de formation générale qui est propre au programme, une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes du programme et, enfin, une composante de formation spécifique (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 6).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (MEQ, *Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre général – Cadre technique*, 2002, p. 15).

Objectif

L'objectif se définit comme une compétence, habileté ou connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Chaque objectif est formulé sous la forme d'une compétence et comprend un énoncé de la compétence et des éléments de la compétence. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise des compétences propres à l'enseignement collégial.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de profession, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension et à son acquisition. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles.

Heures d'enseignement

Unité de compte dans la répartition du temps d'enseignement, c'est-à-dire du temps passé par un étudiant sous la supervision d'un enseignant lors d'un cours théorique, d'un laboratoire ou d'un stage.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Il comprend, pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, un contexte de réalisation et des critères de performance.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne définit ni la situation d'apprentissage ni la situation d'évaluation.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Lexique de la composante de la formation spécifique

Le programme *Techniques cinématographiques et télévisuelles* est assorti d'un lexique qui vise à faciliter la compréhension de certains termes utilisés dans la formulation des objectifs et des standards de la composante de la formation spécifique.

Les principales sources d'information utilisées sont *Le grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française et la Banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada (*TERMIUM Plus*).

Bande démo

Il s'agit d'une vidéo démontrant la compétence, le talent et l'expérience d'une technicienne ou d'un technicien dans son domaine. C'est l'équivalent du portfolio pour une ou un artiste.

Captation

Dans le domaine de la télévision, une captation est un enregistrement vidéo d'un événement de nature culturelle (spectacle musical, opéra, pièce de théâtre), sportive, politique, etc., en vue de sa diffusion (télévision, cinéma, Web) ou d'une réutilisation commerciale vidéo (DVD, Blu-ray, diffusion continue) ou sonore (CD, diffusion continue).

DMX

Le DMX (*digital multiplexing*) est un protocole universel qui permet de piloter des éclairages dans les moindres détails à partir d'un contrôleur ou d'un ordinateur. C'est une norme de transmission de données essentiellement utilisée pour le contrôle de l'éclairage et des effets de scène. Ce protocole de multiplexage se fait par commande à l'aide d'un pupitre ou d'une console DMX. Il est également utilisé pour certains types d'éclairage en télévision et en cinéma.

Document d'ambiance

Il s'agit d'un document numérique rassemblant des images, des extraits vidéo et des extraits sonores, utilisé pour exprimer l'ambiance et le style souhaités selon la facture visuelle et sonore d'un projet de production.

Élément

Dans une feuille de route, un élément est une composante d'un segment. L'élément représente les informations nécessaires au bon fonctionnement de chacun des segments (ex. : nom de la personne invitée, sujet de l'entrevue, durée, photos ou vidéos à mettre en ondes). Ces éléments composent l'ensemble du segment.

Éléments environnementaux

Ces éléments font référence aux rigueurs du climat et de la météo (soleil, vent, pluie, neige, etc.). Ils peuvent influencer le tournage et le processus de création lors de l'étape de la production. Ces éléments environnementaux peuvent avoir un impact majeur sur le bon déroulement du projet de production.

Équipement spécialisé d'éclairage

L'équipement spécialisé d'éclairage comprend des appareils autres que des projecteurs de lumière. Il s'agit, à titre d'exemples, de génératrices, d'éclairage intelligent, de projecteurs mobiles (*moving light*) et de ponts d'éclairage.

Équipement spécialisé de tournage

L'équipement spécialisé de tournage comprend des appareils autres que les caméras et les trépieds. Il s'agit, à titre d'exemples, de chariots (*dolly*) sur roues ou sur rails, de trépieds avec un bras mobile (*jib*), de stabilisateurs de caméra (*rig*) ou de grues, qui permettent de réaliser des prises de vue.

Équipes d'un projet de production

Équipe de préproduction

L'équipe est composée des coordonnatrices et coordonnateurs de production, des assistantes coordonnatrices et assistants coordonnateurs de production, des secrétaires de production, des comptables et des réceptionnistes. Dans un projet télévisuel, on ajoute à ce groupe, la ou le chef chercheur, les chercheurs et les archivistes.

Équipe de production

L'équipe de production regroupe l'ensemble des techniciennes et techniciens travaillant lors des étapes de préproduction et de tournage. Les membres sont regroupés par départements, notamment sur le plan technique (caméra, éclairage, etc.) et artistique (accessoires, décors, costumes, etc.). Cette équipe ne comprend toutefois pas les membres de la postproduction.

Équipe de réalisation

Les membres composant cette équipe sont généralement celles et ceux impliqués dans l'étape de la production. Il s'agit de la réalisatrice ou du réalisateur, de l'assistante réalisatrice ou assistant réalisateur, de la directrice ou du directeur de la photographie, de la directrice artistique ou du directeur artistique et de la conceptrice sonore ou du concepteur sonore. Ces membres supervisent le travail de l'ensemble des techniciennes et techniciens travaillant au sein d'un projet de production.

Équipe de postproduction

L'équipe de postproduction regroupe l'ensemble des personnes collaborant aux activités de postproduction. Cette équipe est généralement composée d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur de postproduction, de monteuses et monteurs, d'artistes d'effets visuels, de monteuses et monteurs de finition, etc.

Étapes d'un projet de production

Préproduction

Première étape de la mise en œuvre d'un projet de production, la préproduction est la phase préparatoire au tournage. Elle regroupe l'ensemble des activités de travail qui permettent de rassembler toutes les informations organisationnelles, techniques et artistiques nécessaires pour mettre au point les outils qui serviront à l'étape suivante, soit celle de la production.

Production

Communément appelée l'étape du tournage, la production est la deuxième étape d'un projet de production. Elle regroupe les activités de fabrication d'un projet de production au cours desquelles sont réalisées les prises de vue et les prises de son.

Postproduction

Dernière étape de la mise en œuvre d'un projet de production, la postproduction regroupe les activités de travail qui mènent à l'obtention d'un produit fini, telles que le montage initial, la création d'effets visuels et le montage de finition.

Format de fichier

Le format de fichier est un conteneur qui peut stocker des données vidéo, audio, de sous-titres, etc. On reconnaît souvent le format par l'extension de trois caractères suivant le point dans le nom du fichier (ex. : .mp4).

Incrustation en chrominance

Par ce procédé, on peut extraire un élément tourné sur un arrière-plan de couleur uniforme pour le placer sur un autre arrière-plan. On se sert généralement d'un fond vert ou bleu.

Incrustation en luminance

Par ce procédé, on peut extraire un élément tourné sur un arrière-plan noir ou blanc lorsque la méthode par chrominance ne convient pas. Par exemple, comme la fumée devant un arrière-plan de couleur devient elle-même de cette couleur, elle est généralement filmée sur un fond noir.

Paramètres

Les paramètres définissent la manière dont les données vidéo et audio sont sauvegardées dans un fichier (ex. : le codec, la définition, la fréquence d'image, l'espace colorimétrique, le code temporel).

Réglages

Dans le domaine de la prise de vue, ce terme fait référence aux diverses opérations nécessaires pour obtenir une bonne image sur une caméra. Il s'agit de l'ouverture de l'iris, de la vitesse d'obturation, des filtres de densité neutre et de la balance des blancs.

Rencontres

Rencontre de lancement du projet de production

Cette rencontre sert à informer les responsables de la préproduction du type de projet et des documents de base avec lesquels travailler ainsi qu'à faire ressortir les informations importantes pour l'amorce de la préproduction.

Rencontre de départ de préproduction

Le but de cette rencontre est de transmettre les informations nécessaires à l'équipe de préproduction pour que les besoins organisationnels et logistiques du projet soient pris en compte. Elle sert de départ aux étapes de production et de postproduction.

Rencontre préparatoire de production

Cette rencontre constitue l'étape de préparation au tournage. Elle regroupe tous les chefs des départements et les personnes concernées par l'organisation et le bon déroulement de l'étape de production. Elle permet de mettre en place les éléments organisationnels et logistiques en vue du bon déroulement du tournage.

Rencontre de préproduction d'éclairage

Cette rencontre, organisée par la directrice ou le directeur de la photographie, réunit les éclairagistes pour préciser les besoins en éclairage du projet de production. Ces informations serviront à concevoir le plan d'éclairage, à créer les ambiances et à déterminer le type d'équipement nécessaire à la réalisation des éclairages.

Rencontre de départ de postproduction

Cette rencontre marque le début de la participation de la coordonnatrice ou du coordonnateur de postproduction à un projet de production. De manière générale, elle se déroule avant le début du tournage. Parfois, la coordination de postproduction peut être impliquée dès la rencontre de départ de préproduction.

Rencontre de création avec la réalisatrice ou le réalisateur

Cette rencontre est la première discussion entre la monteuse ou le monteur et la réalisatrice ou le réalisateur pour discuter des intentions relatives tant au contenu qu'à l'aspect artistique.

Rencontre préparatoire pour la finition du projet avec la réalisatrice ou le réalisateur

Cette rencontre concerne parfois seulement la monteuse ou le monteur de finition et la réalisatrice ou le réalisateur, mais, pour les projets plus complexes, elle peut aussi impliquer la coordonnatrice ou le coordonnateur de postproduction, la directrice ou le directeur de postproduction ainsi que d'autres membres de l'équipe de postproduction. Pendant cette rencontre sont discutés tous les besoins techniques et artistiques du projet.

Rencontre préparatoire avec la personne responsable des effets visuels

Cette rencontre permet à la personne responsable des effets visuels d'expliquer en détail, à la technicienne ou au technicien, les effets visuels à exécuter sur chaque plan qui en nécessite.

Segment

Une émission de télévision est divisée en segments. Ces derniers sont répertoriés sur la feuille de route et contiennent le contenu développé pour l'émission. L'ensemble des segments forme l'émission complète.

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation; en particulier, elle assure que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études sont bien déterminées et distinctes les unes des autres. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes à d'autres programmes d'études, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même à défaut de compétences communes, les programmes d'études sont harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intraordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

L'harmonisation des programmes d'études permet, notamment, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais qu'elles présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation menés pour le programme *Techniques cinématographiques et télévisuelles* ont permis de déterminer des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les renseignements relatifs aux travaux effectués et à leurs résultats sont présentés dans le document *Tableaux d'harmonisation, Techniques cinématographiques et télévisuelles*.

Risques en matière de santé et de sécurité du travail

Cette section approfondit les risques mentionnés dans chaque compétence du programme d'études *Techniques cinématographiques et télévisuelles*.

Le tableau de la page suivante, « Sources et niveaux de risques pour chaque compétence », associe à chaque compétence les six sources de risques énumérées dans la typologie ci-dessous. Il précise également les niveaux de risques faibles ou élevés. Ces niveaux de risques sont présentés à titre indicatif puisqu'ils varient selon les opérations effectuées et le contexte de réalisation. Ce tableau sert de guide au personnel enseignant pour la planification d'activités d'apprentissage progressives, une organisation pédagogique conforme à la santé et la sécurité du travail.

Typologie des risques en santé et sécurité du travail avec la liste des dangers ou des situations à risque :

- Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique :
 - Formes (solide, liquide, aérosol, gaz, etc.) et exposition (Inhalation, absorption cutanée, ingestion, etc.).
- Risques physiques ou dangers d'ordre physique :
 - Risques électriques;
 - Risques thermiques;

- Bruits;
- Vibration;
- Autres risques physiques.

- Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique :
 - Formes (poussières, brume, fluide, etc.) et exposition (inhalation, absorption cutanée, ingestion, coupure, etc.).

- Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique :
 - Postures contraignantes;
 - Efforts excessifs;
 - Mouvements répétitifs.

- Risques liés à la sécurité ou danger pour la sécurité :
 - Risques liés aux phénomènes mécaniques généraux;
 - Risques liés aux pièces, outils ou véhicules en mouvement;
 - Risques de chutes (travailleurs et objets);
 - Risques liés aux espaces clos;
 - Risques d'incendie ou d'explosion;
 - Violence au travail.

- Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial :
 - Facteurs liés à la nature du travail;
 - Facteurs liés à l'organisation du travail
 - Facteurs sociaux.

TABLEAU : SOURCES ET NIVEAUX DE RISQUES POUR CHAQUE COMPÉTENCE

NUMÉRO DE LA COMPÉTENCE	<i>Techniques cinématographiques et télévisuelles (589.C0)</i>	Sources de risques					
		Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique	Risques physiques ou dangers d'ordre physique	Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique	Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique	Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial	Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité
	ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE	1	2	3	4	5	6
1	Explorer les professions				○		
2	Interagir en contexte professionnel				○		
3	Élaborer la vision artistique d'un projet de production				○		
4	Déterminer les éléments clés d'un projet de production				○		
5	Explorer le flux de travaux				○		
6	Gérer les fichiers images et les fichiers sons		○	○	○	●	○
7	Effectuer les prises de vue		●	○	●	●	●
8	Effectuer les prises de son		●	○	●	●	●
9	Gérer ses activités professionnelles				○	○	
10	Coordonner les activités de préproduction		○	○	●	●	●
11	Coordonner les activités de postproduction				○	●	
12	Créer des éléments graphiques et textuels				●	○	
13	Créer le montage du projet de production				●	●	
14	Effectuer les activités d'éclairage		●	●	●	●	●
15	Effectuer les activités en régie technique		●	○	●	●	●
16	Coordonner les activités de production		○	○	●	●	●
17	Exploiter une régie automatisée				●	●	
18	Coordonner la logistique des lieux de tournage		●	○	●	●	●
19	Composer le montage de finition du projet de production				●	●	
20	Créer les effets visuels				●	●	

Niveaux de risques

Les niveaux de risques sont notés en fonction de l'importance (fréquence, durée et intensité) de la présence du risque et non selon la gravité des effets sur la santé et la sécurité des personnes.

Risque faible : ○

Risque élevé : ●



*Enseignement
supérieur*

Québec 